

Les choix de LA RÉDACTION...

Édito

Nous vous proposons d'ouvrir ce numéro daté de janvier-février sur l'enquête toujours riche d'enseignements réalisée par le cabinet d'études Gallileo Business Consulting. L'Audioscope dresse en effet un panorama fidèle du marché et de ses tendances depuis maintenant plus de dix ans. Et cette année, Maher Kassab, fondateur et président du cabinet, nous livre son analyse sur les pistes d'amélioration des relations entre les audioprothésistes et les groupements au sens large, afin de gagner en efficacité! « *Aujourd'hui, c'est aussi le travail d'un fournisseur de mettre en valeur une enseigne, de rendre un audioprothésiste plus légitime, sur un marché qui est de plus en plus scruté. Une fonction d'autant plus difficile avec un appareillage souvent perçu comme non-attractif, cher et que l'on veut retarder le plus possible* », souligne-t-il. Mais ce numéro ne pourrait être représentatif de l'actualité s'il n'abordait la question du reste à charge zéro, promesse du président Emmanuel Macron et que la ministre de la Santé est en passe de mettre en place. Agnès Buzyn a en effet lancé les travaux préliminaires de ce projet le 23 janvier. La concertation en vue de proposer aux assurés sociaux un reste à charge zéro sur les dépenses de santé liées à l'optique, aux prothèses dentaires et auditives est maintenant en cours. C'est un chantier colossal et qui interroge sur bien des aspects du métier d'audioprothésiste, entre autres : la formation, le mode d'exercice, le contenu des prestations, les prix, etc. Après une année 2017 marquée par de nombreux rapports et études variés sur le secteur (Autorité de la concurrence, « Points de repère » de la CNAMTS, préconisations de l'OMS d'investir pour mieux prendre en charge la malaudition au niveau mondial, études scientifiques et économiques, rapport Igas-IGAENR sur la formation, puis de l'Igas sur les réseaux de soins, etc.), l'année 2018 s'avère cruciale! Elle s'inscrit résolument dans l'action avec un échéancier fixé à quatre mois... Les différents paramètres du projet seront en effet arrêtés par le Gouvernement début juin 2018. Pour les représentants de la profession, c'est aussi un immense défi qui s'annonce, avec un travail capital afin de lever le faible taux d'appareillage en France tout en réaffirmant la place déterminante de l'Assurance maladie dans la prise en charge de la malaudition et de ses conséquences, véritable enjeu de santé publique. Le président de l'Unsaf, Luis Godinho soulignait : « *Face à cet immense chantier aux enjeux multiples, depuis longtemps réclamé par les déficients auditifs et leurs familles, les représentants de la profession seront force de proposition.* »

► Concerter...



Sur le reste à charge zéro, Agnès Buzyn prend la parole

Le 23 janvier, la ministre des Solidarités et de la Santé Agnès Buzyn a officiellement lancé les concertations dans le cadre de la mise en place du reste à charge zéro dans les domaines de l'optique, de l'audition et

du dentaire. À l'issue de cette première réunion, qui s'est déroulée en présence de nombreux acteurs, la ministre a pris la parole devant la presse. **Lire p. 16**

► Se remémorer...

Les événements qui ont marqué l'année 2017!

Traditionnellement, chaque début d'année marque l'heure des bilans. Nous vous proposons ainsi une rétrospective de l'année 2017, en revenant sur tous les événements qui l'ont rythmée, et sur lesquels nous nous sommes attardés dans les numéros d'*Audio infos*. Autorité de la concurrence, reste à



charge zéro, congrès et manifestations, lancement de produits... En un clin d'œil, revivez les douze mois qui viennent de s'écouler. **Lire p. 20.**

► Découvrir...



L'école de Bordeaux : entre héritage audiolgique et avant-garde technique et pédagogique

C'est à la rentrée 2014 que l'école d'audioprothèse de Bordeaux a ouvert ses portes. Il s'agit de la 7^e (et pour l'instant dernière) école française ayant été créée.

Ainsi, en octobre, les étudiants de la première promotion

bordelaise ont soutenu leur mémoire et se sont vu remettre leur diplôme au cours d'une prestigieuse soirée de gala. À travers cette occasion, *Audio infos* vous propose de découvrir cette école et sa genèse. **Lire p. 38.**

AUDIO INFOS - EDP Santé : 109, avenue Aristide Briand - CS 90042 - 92541 Montrouge Cedex - FRANCE ■ www.edp-audio.fr ■ SARL de presse au capital de 200 000 € - CS d'Evry 429 728 827

■ Directeur de la publication : Jean-Marc QUILBÉ

■ Directrice des rédactions : Ludivine AUBIN-KARPINSKI - email : ludivine.aubin@edpsante.fr

■ Rédacteur en chef : Guillaume BUREAU - email : guillaume.bureau@edpsante.fr

■ Rédacteur en chef adjoint : Bruno SCALA

■ Rédaction : Ludivine AUBIN-KARPINSKI, Paul AVAN, Camille BOIVIGNY, Guillaume BUREAU, Elsa DIMITRI, Kessy HUEBI-MARTEL, Rainer HÜLS, Bruno SCALA

■ Conception graphique : Audrey ZELLER - zeller.audrey@orange.fr, Claire JOUANNEAUX - claire@jouanneaux.fr ■ Imprimerie : Imprimerie de Champagne - 52200 Langres

■ Publicité au journal : Clément DEVILLARD - Tél. : 01 41 17 73 98 - email : clement.devillard@edpsante.fr

■ Dépôt légal : Janvier-Février 2018 ■ Abonnement - Contact abonnés : *Audio infos* - Service abonnements - CS 60020 - 92245 Malakoff Cedex - Tél. : 01 40 92 70 58 - Fax : 01 40 92 70 59

E-mail : audio@mag66.com

■ N° ISSN : 1245-0626

■ Une publication du groupe EDP Sciences - Édition Diffusion Presse Santé SARL - 17 avenue du Hoggar - BP 119 - 91 944 Les Ulis CEDEX A ■ www.edpsciences.org

(audio) infos
LA REVUE DE L'AUDIOPROTHESE

edp santé

Audiology
Worldnews

www.edp-audio.fr

La rédaction